Image not found or type unknown

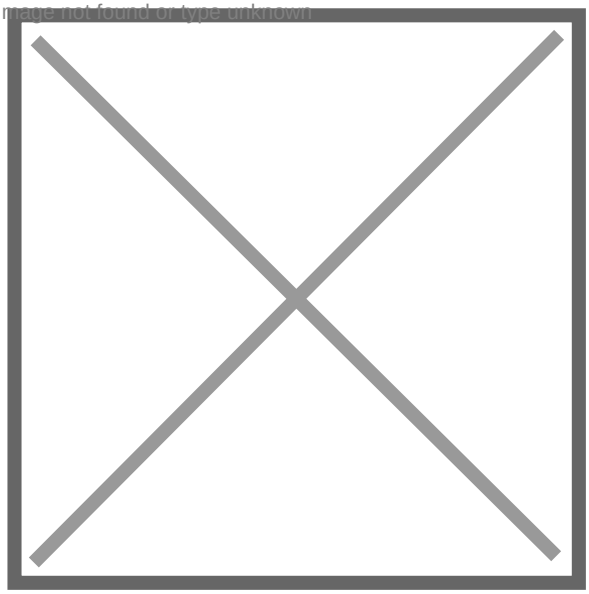

Abus de pouvoire que faire? ou cé moi qui suit le fautif

Par **patricia_old**, le **27/10/2007** à **04:20**

j'était en formation aux centre 2éme chance de Monthléry, on ma proposer une formation dans la sécuriter que j'ai accepter je me sui rendu compte que la formation était le ssiap(service de sécuriter incendie et d'aide a la pérssonne)et non une formatoin dans la sureter civile(vigile) j'en ai parlé avec mon chéf de compagnie et je lui ai dit que je voulai arréter la formation j'ai alore été viré une semaine et je sui passer en conseille de dicipline et jé alore été viré définitivement (motif faute grave: la formation coutai 1500€) aux conseille jé bien éspliquer que cétait un mal entendu et qu'il mavai mal informer et indui en ereure!! que pui-je faire ? et sachant q'un ami est dans la méme situation? qu'il n'ont pas respécter la procédure(ce n' est pas ma section qui a assiter a mon conseille de dicipline qui était alore non équitable et pérdu d'avance)et pas de léttre de renvoi ?

Copyright © 2026 Experatoo.com - Tous droits réservés